



Séjours internationaux En famille

LA SÉLECTION DES FAMILLES

Elle repose sur le travail et la compétence des correspondants locaux qui demeurent toute l'année sur place et connaissent souvent personnellement les familles hôtes. Les familles visitées et retenues appartiennent en général aux classes moyennes et sont sélectionnées en fonction des critères déterminés par nos responsables sur place qui sont à même de juger si ces familles possèdent les qualités requises pour recevoir un jeune, notamment : qualités d'accueil et de confort matériel suffisant, valeurs morales, etc... L'affectation dans les familles hôtes est faite par nos correspondants qui essaient dans la mesure du possible de tenir compte des désirs exprimés si ceux-ci sont susceptibles de correspondre aux critères normaux de sélection des familles. La présence d'enfants d'âges correspondants et la structure familiale ne sont pas des critères de sélection des familles. Une famille peut se composer d'un père, d'une mère, d'un ou plusieurs enfants; mais cela n'est pas une règle absolue. Il pourra y avoir des familles monoparentales, des jeunes couples avec enfants en bas âges, des couples sans enfant ou dont les enfants, maintenant adultes ont quitté le domicile de leurs parents. Elles doivent répondre à la définition de la Norme NF, organisateur de séjours linguistiques.

LA VIE EN FAMILLE

Nos familles d'accueil s'engagent à considérer leur hôte comme un membre à part entière de leur famille et à l'intégrer à leur vie quotidienne. Notons sur ce point que les principes d'éducation peuvent être différents d'un pays à l'autre. Le mode de vie peut également paraître très différent voire même surprenant : dîner à 18 h en Angleterre, 22 h en Espagne. Contrairement aux habitudes françaises, les repas ne sont pas régulièrement pris en famille; Outre-Atlantique, ils deviennent «self service». La plupart de nos familles hôtes qui ont déjà accueilli des jeunes étrangers, notamment français, ont l'habitude de résoudre tous les petits problèmes pouvant se présenter dans la vie quotidienne avec leurs jeunes hôtes : il peut s'agir de difficultés d'adaptation au début du séjour ou de problèmes de compréhension nés de la barrière du langage, ainsi que du respect d'une discipline familiale saine au sein du foyer (politesse, ordre, ponctualité, etc.). Étant donné qu'elles accueillent généralement plusieurs jeunes de nationalités différentes, le caractère international du séjour est renforcé. Il n'est cependant en aucune façon demandé aux familles hôtes de modifier leurs habitudes de vie.

L'ENCADREMENT

L'encadrement est composé uniquement de responsables qualifiés. Pour tous les programmes, un responsable local est chargé de la sélection des familles hôtes et veille à la bonne organisation matérielle du centre. Dans certains programmes en famille, un responsable (group leader) accompagne les participants pendant le voyage et reste sur place pendant toute la durée du séjour. Il assure un rôle permanent de liaison entre les participants, les familles hôtes et l'équipe locale. Il participe également à la vie du groupe qui lui est confié. En cas de nécessité, les parents peuvent l'appeler directement sur place. Ses coordonnées leur sont communiquées avant le départ. Il peut également être amené à intégrer l'équipe pédagogique. Dans ce cas, l'accompagnateur est un enseignant de la langue étudiée.

LES SORTIES

Nos participants bénéficient naturellement d'une autorisation de sortie le soir sans encadrement. Les sorties des participants sont définies dans le cadre du règlement intérieur de chaque école. En général, les participants de 15 ans et moins peuvent être autorisés à sortir jusqu'à 21h30 environ; les participants de 16 à 18 ans jusqu'à 23 heures environ. A cet égard, les responsables de centre ou les familles hôtes sont habilités à déterminer la fréquence et l'amplitude des autorisations de sortie. Cela dans le cadre du mode d'organisation familiale déterminé sous la seule autorité des familles d'accueil. Ces horaires ont été fixés en tenant compte du nécessaire respect dû aux familles hôtes, de la sécurité de nos jeunes participants et du fait que dans la plupart des pays d'accueil, les transports s'arrêtent plus tôt qu'en France. En Espagne, compte tenu du rythme de vie du pays, les jeunes peuvent sortir seul sans accompagnateur jusqu'à 24 heures environ. Aux USA et au Canada, seules les sorties du soir en accord avec la famille hôte sont autorisées.